



# La police sera-t-elle bientôt autorisée à entrer par effraction dans les appartements ?



**Début juin, les ministres de la justice des Länder ont décidé de faire élaborer une loi qui permettrait à la police d'entrer secrètement dans les appartements et d'installer un logiciel de surveillance imperceptible pour le propriétaire de l'appartement. S'agit-il d'un pas de plus vers un État totalitaire ?**

En 2017, le Bundestag allemand a adopté la loi sur les réseaux sociaux, à travers laquelle l'Etat examine et censure les réseaux sociaux par rapport à des contributions d'« agitation » et de « fausses informations ». Une autre loi sur la surveillance régleme la surveillance en ligne des ordinateurs privés grâce à l'utilisation secrète de programmes de surveillance de l'État (cheval de Troie de l'Etat). Début juin 2018, les ministres de la justice des Länder d'Eisenach ont même décidé de faire élaborer une loi qui permettrait à la police de pénétrer en secret dans les appartements et d'installer sur les ordinateurs du propriétaire de l'appartement, un logiciel de surveillance imperceptible pour celui-ci. Mais il s'agirait là d'une violation manifeste de la loi et d'un pas supplémentaire vers un État totalitaire, car selon l'article 13 de la Loi fondamentale, « le logement est inviolable ».

de pg

---

## Sources:

[www.watergate.tv/justizminister-und-staatstrojaner-polizei-soll-in-wohnungen-einbrechen-duerfen/](http://www.watergate.tv/justizminister-und-staatstrojaner-polizei-soll-in-wohnungen-einbrechen-duerfen/)

---

## Cela pourrait aussi vous intéresser:

---

---

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](http://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: [www.kla.tv/abo-fr](http://www.kla.tv/abo-fr)

---

### Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!**

Cliquez ici: [www.kla.tv/vernetzung&lang=fr](http://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

---

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.